

Le PACE et le Y'APP :

deux programmes importants pour les enfants ... et leurs parents!



Les connaissez-vous bien? Contribuez-vous à les faire connaître?

Introduction

Depuis plusieurs années, une quinzaine d'organismes de Chaudière-Appalaches offrent le **PACE** (*Programme d'action communautaire pour les enfants*) ou le **Y'APP** (*Y'a personne de parfait*). Plusieurs d'entre eux offrent les deux programmes.

Ces programmes, destinés aux **familles plus vulnérables**, ont une longue feuille de route et ont démontré leur efficacité lors de nombreuses évaluations depuis leur création. Ils sont gérés par les gouvernements fédéral, provincial et régional, d'où l'implication de l'Agence de santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches (ASSS-CA) pour notre région (elle en fait la promotion et les soutient par des mesures qui diffèrent selon le programme).

Le PACE et le Y'APP constituent une offre de service importante pour ces parents et leurs enfants, d'autant plus qu'une minorité d'enfants de familles vulnérables fréquente un centre de la petite enfance (CPE). On estime en effet que moins de 20 % des enfants issus de ces familles – celles soutenues par les **Services intégrés en périnatalité et en petite enfance** (SIPPE) de nos CSSS - seraient en CPE.

Cet outil d'information vise à faire connaître ces deux programmes, leurs réalisations, les retombées pour notre région et un des principaux défis auxquels ils font face : le recrutement des familles visées.



Le PACE : un programme majeur en petite enfance !

Le **PACE**, lancé en 1993 par le gouvernement canadien, constitue le programme le plus important de *l'Initiative pour le développement de l'enfant*. Il est financé par l'Agence de santé publique du Canada, bien que d'autres sources puissent y contribuer dans certains cas.

Au **Québec**, le gouvernement fédéral injecte annuellement plus de 11 millions dans le PACE! Plus de 200 organismes (communautaires surtout et quelques CSSS) reçoivent un financement à long terme pour développer et offrir des services répondant aux besoins de santé et de développement des enfants de 0 à 12 ans, qui vivent dans des conditions à risque (enfants de 0 à 6 ans dans notre région). Les activités du PACE (et du Y'APP) constituent une valeur ajoutée aux services offerts par les CSSS dans les SIPPE puisque les familles visées sont significativement les mêmes.

Les objectifs principaux du PACE sont :

- de promouvoir et de soutenir le développement optimal des enfants aux plans physique, affectif, social et cognitif;
- de soutenir le développement des compétences parentales;
- de valoriser le rôle de la mère et du père ainsi que la qualité de la relation parents-enfants;
- d'offrir aux parents vulnérables le soutien dont ils ont besoin.

Il est reconnu que les projets du PACE contribuent au bien-être des parents, des enfants et des familles puisqu'ils se penchent sur quatre des principaux déterminants de la santé : le développement sain des enfants, les habitudes personnelles en matière de santé et les aptitudes sociales, les réseaux sociaux de soutien et enfin, l'environnement social.

Enfants et parents ciblés

Ces enfants ont des parents jeunes ou adolescents; immigrés ou réfugiés établis depuis peu au Canada; issus des Premières Nations, Inuits ou Métis vivant à l'extérieur des communautés; ou faire partie d'une communauté éloignée et isolée ou de langue officielle en situation minoritaire. Ils peuvent vivre dans une famille à faible revenu ou monoparentale.

Le PACE veut répondre aux besoins des enfants qui risquent d'éprouver ou éprouvent un retard dans leur développement ou des problèmes sociaux, émotifs et comportementaux; qui sont ou ont été victimes de maltraitance ou de négligence ou à risque de l'être.



Services offerts

Chaque projet du PACE a une programmation qui reflète les besoins et réalités du milieu et les services et activités offerts sont variés. Il n'y a donc pas un projet du PACE qui soit identique à un autre. Néanmoins, on y retrouve souvent différents volets tels que : des ateliers en stimulation précoce (langage, éveil à la lecture, psychomotricité, socialisation, etc.), l'éducation des parents et le soutien parental; des ressources variées de soutien aux familles, des visites à domicile, etc.).

Durée et déroulement

Les enfants et les parents admissibles s'inscrivent (en début d'automne et en janvier-février) à une série de rencontres, hebdomadaires ou bihebdomadaires, s'échelonnant sur une longue période dont la durée peut varier. Les services et les activités sont habituellement offerts gratuitement et une aide financière peut être disponible afin de les rendre le plus accessibles possible. (ex : frais liés au gardiennage ou au transport). Les rencontres de groupe prennent plusieurs formes : rencontres parents-enfants ; rencontres pour enfants ou pour parents seulement.

Paroles de parents

« Je me suis rapproché de mon enfant et j'ai appris à jouer avec lui ». « Mon enfant a arrêté de faire des crises de colère ... ça va mieux maintenant et je sais plus quoi faire ». « Mon enfant parle davantage, il fait des phrases ». « Il est moins gêné depuis qu'il vient ici ». « Il est plus autonome ». « C'est difficile avec mon enfant ... ici on m'a donné des outils, on m'a soutenue ». « J'ai aimé partager avec d'autres parents ». « Je me sens meilleur comme parent ».



Le Y'APP : la grande aventure d'être parent!

Mis en œuvre en 1987, le Y'APP fut rapidement offert dans toutes les provinces. Il représente aujourd'hui l'un des programmes parentaux les plus populaires au pays. Au Québec, plusieurs agences régionales de la santé et des services sociaux soutiennent ce programme offert par les organismes communautaires famille et par les CSSS.

Le **but général** du Y'APP est d'accroître les capacités parentales et soutenir ainsi le développement sain et sécuritaire des enfants. Pour y arriver, le Y'APP fait appel à une approche d'autonomisation (*empowerment*) centrée sur les expériences et les forces des parents, dans un climat de confiance et de soutien mutuel.



De nombreuses évaluations et études d'impact ont démontré l'efficacité du Y'APP à soutenir les familles vulnérables. Le Y'APP permet de réduire l'isolement des parents et d'accroître leurs compétences parentales et leur confiance en eux-mêmes. Une récente évaluation auprès de groupes témoins de parents a permis de documenter plusieurs changements fondamentaux chez ces parents au chapitre de la discipline, dont une utilisation accrue de stratégies de discipline positive.

Parents visés

Le Y'APP s'adresse aux mères et aux pères de jeunes enfants de 5 ans ou moins qui sont des chefs de famille monoparentale, jeunes, isolés socialement, culturellement ou géographiquement, peu scolarisés ou ayant un faible revenu .

Déroulement

Le Y'APP comporte une session de 6 à 8 rencontres, offertes le jour, quelquefois le soir ou la fin de semaine, à raison d'une fois par semaine. Dans le but de faciliter l'accès au programme, une aide financière peut être offerte aux participants (frais liés au gardiennage et au transport).

Dans une approche andragogique, les participants apprennent à trouver ensemble des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent en tant que parents. L'utilisation d'un outil de résolution de problèmes permet aux parents de répondre à ces questions : *Qu'est-ce qui ne va pas? Pourquoi? Que faire? Et si ça ne marche pas?* Le rôle des deux animateurs consiste à faciliter les échanges entre parents lors de l'exploration d'un thème ou d'une situation. L'apprentissage le plus significatif pour ces animateurs consiste à réaliser qu'ils ne doivent pas agir à titre d'expert, mais plutôt toujours retourner les questions soulevées vers les parents : *Et vous, qu'en pensez-vous?*

Thèmes abordés

Différents thèmes sont abordés au fil des rencontres tels que : être parent, le comportement de l'enfant, son développement, le corps, la sécurité, le rôle de parent, les sentiments. Chaque thème est accompagné d'un livret, remis gratuitement aux parents.

Formation et ressourcement

Vu l'importance de soutenir ce programme et de favoriser son expansion, les Agences de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale s'unissent depuis 2007 pour offrir, à chaque automne, une session de quatre jours pour former les animateurs du programme. Une journée de ressourcement est également offerte annuellement.

En juin 2009, un colloque a réuni une vingtaine d'organismes des régions 03 et 12. Un **répertoire d'activités et d'outils** pour les animateurs du Y'APP, réalisé au terme d'un effort collectif, fut lancé à cette occasion. Le *Répertoire d'activités et d'outils pour le programme Y'a personne de parfait* est téléchargeable à cet hyperlien :

http://www.rrsss12.gouv.qc.ca/documents/RepactoutprogrammeYAPersonnedeparfait_000.pdf

Paroles de parents

« J'ai pris conscience que je vis avec mon enfant une réalité semblable à d'autres parents ».
« Je vois que je ne suis pas seule ». « Je suis capable maintenant de découvrir des solutions toute seule ». « Je connais mieux les ressources qui existent pour moi, près de chez moi ».

Retombées du PACE et du Y'APP en Chaudière-Appalaches (2008-2009)

- PACE** → 10 projets
Plus de 1100 rencontres
Plus de 250 familles différentes rejointes
- Y'APP** → 11 organismes l'ont offert
Plus de 85 rencontres
Plus de 100 familles différentes rejointes

Le recrutement des familles ciblées : un défi!

Malgré les chiffres énoncés précédemment, le PACE et le Y'APP pourraient rejoindre davantage de familles. En effet, le recrutement des familles ciblées pour ces deux programmes est une des difficultés le plus souvent mentionnée par les organismes et constitue un défi constant. Comme ces programmes s'adressent à des groupes cibles bien précis, une campagne de publicité universelle s'avère inadéquate. Des stratégies et des moyens - reposant entre autres sur des liens étroits avec les organismes partenaires qui connaissent bien ces programmes - doivent être mis en œuvre, évalués et renouvelés au fil du temps.

Comment s'y prendre alors pour atteindre et recruter ces familles?

Lors d'une consultation effectuée en 2008 auprès des organismes offrant ces programmes et lors aussi d'échanges sur ce sujet, différentes actions ont été identifiées :

- Définir au sein de son organisme une politique de recrutement de la clientèle, accompagnée de stratégies et de moyens concrets, et ce, pour tous les services offerts dont le PACE et Y'APP.
- Identifier les causes des difficultés de recrutement ainsi que les solutions.
- Maintenir des actions de recrutement tout au long de l'année. Et toujours avoir le recrutement en tête.
- Bien connaître tous les partenaires de son milieu et également être bien connu d'eux.
- Développer ou solidifier les liens entre les organismes qui offrent le PACE et le Y'APP et ceux qui travaillent auprès des mêmes clientèles; identifier des agents de liaison ou des répondants au sein de ces organismes et de leurs équipes.
- Identifier et instaurer des mécanismes de liaison et de références, simples et souples, bien connus de tous. Les évaluer par la suite et les ajuster au besoin.
- S'assurer que tous les membres du conseil d'administration et les employés de l'organisme qui offre le PACE et le Y'APP possèdent une bonne connaissance de ces programmes et contribuent ainsi aux efforts de recrutement.
- Informer régulièrement sur le PACE et le Y'APP afin d'améliorer leur visibilité. *Ce document vise à soutenir cette action.*

Pour la vitalité et l'essor de ces programmes

Bien qu'ils aient fait leurs preuves, le PACE et le Y'APP doivent-ils être « redécouverts » pour être davantage connus et reconnus par les organismes et les familles de notre région? Votre organisme les connaît-il bien? Et vous? Ensemble, comment pouvons-nous les rendre plus visibles et plus accessibles? Comment peuvent-ils, régionalement et localement, occuper une plus grande place dans notre offre de services pour les familles vulnérables?

Cet outil d'information vise à promouvoir ces programmes importants et à saluer l'engagement des organismes qui les offrent ou y collaborent. À votre tour, vous êtes invités à l'utiliser à votre guise et à largement le diffuser.

Réalisation : France Delagrave, répondante régionale pour le PACE et le Y'APP, à l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 418 386-3363. Octobre 2009. Mis à jour, octobre 2010.

Hyperlien : http://www.agencesss12.gouv.qc.ca/documents/Bulletin_PACE_YAPP_oct_2010.pdf

Organismes impliqués dans le PACE et le Y'APP

Région de la Chaudière-Appalaches

Organismes	Localité	Y'APP	PACE	Coordonnées téléphoniques
Maison de la famille Nouvelle-Beauce	Sainte-Marie	✓		418 387-3585
Parentaïme Maison de la famille des Etchemins	Lac Etchemin	✓	✓	418 625-2223
Club Parentaïde Beauce-Centre	St-Jules	✓		418 397-1460
Maison de la famille de la Rive-Sud	Lévis	✓	✓	418 835-5603
Maison de la famille de Lotbinière	St-Apollinaire	✓	✓	418 881-3486
Ressource Le Berceau inc.	St-Georges	✓		418 228-0356
Ressource Le Berceau inc.	Ste-Marie	✓		418 387-7974
Ressource Le Berceau inc.	Thetford Mines	✓		418 338-6979
Maison de la famille de la MRC L'Islet / CSSS Montmagny-L'Islet	St-Pamphile	✓		418 356-3737
Centre Entraide familiale de la MRC de Montmagny	Ste-Apolline	✓		418 469-3988
Maison de la famille Chutes-Chaudière	St-Romuald	✓	✓	418 839-1869
CSSS du Grand Littoral (Secteur Bellechasse)	St-Lazare	✓		418 883-2227
Maison de la famille Beauce-Etchemin	St-Georges	✓	✓	418 228-9192
CSSS Montmagny-L'Islet (Secteur Montmagny)	Montmagny	✓	✓	418 248-2572
CSSS de Montmagny-L'Islet (Secteur St-Pamphile)	St-Pamphile		✓	418 356-3393
Réseaux Entraide-Amiante	Thetford Mines		✓	418 338-2024 418 338-6955
Maison de la famille de Bellechasse	St-Lazare		✓	418 883-3101
Ressources-Naissances	St-Romuald		✓	418 834-8085

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Bibliothèque et Archives Canada, 2010

ISBN 978-2-89548-606-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-89548-607-7 (version PDF)

Document déposé à Santécom (<http://www.santecom.qc.ca>)
© Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2010